

3.2. LES MONTANTS DE LA PARTICIPATION FAMILIALE – TARIFS TOUTES TAXES COMPRISES

La participation familiale annuelle est **FORFAITAIRE**. Elle diffère selon **l'usage des transports par l'élève** (sa fréquence et ses moyens de transports) ainsi que **la situation financière de son représentant légal**. Pour une inscription en cours d'année scolaire, la participation forfaitaire fera l'objet d'un **prorata temporis**, en fonction du nombre de mois d'utilisation sur la base d'une **année scolaire de dix mois**.

Roannais Agglomération propose une tarification dite solidaire (SESAM) qui repose sur une prise en compte du quotient familial. Pour bénéficier de cette réduction, les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) doivent **impérativement joindre une copie de leur attestation de paiement du mois antérieur au dépôt de leur dossier d'inscription**. Les familles non allocataires peuvent se présenter auprès du CCAS de leur lieu de résidence ou auprès de leur commune pour connaître leurs droits, faire calculer leur quotient familial et joindre une attestation à leur dossier.

| TYPE(S) DE TRANSPORT UTILISÉ | | PARTICIPATION FAMILIALE TTC EN 1 OU 3 FOIS | | | |
|--|-------------|--|-----------------------------------|--------------------------------|-------------|
| | | DANS LES DÉLAIS | | HORS DÉLAIS | |
| LIGNE(S) SCOLAIRE(S) ET/OU RÉGULIÈRE(S) À RAISON D'UN ALLER/RETOUR PAR JOUR EN PÉRIODE SCOLAIRE | | 105 € | En 3 fois : 45 €, 30 € et 30 € | | 135 € |
| RÉSEAU SNCF SEUL | | | | | |
| RÉSEAU SNCF COMBINÉ AVEC LIGNE(S) SCOLAIRE(S) ET/OU RÉGULIÈRE(S) | | 205 € | En 3 fois : 85 €, 60 € et 60 € | | 235 € |
| AVEC UN RÉSEAU URBAIN SEUL - STAR (abonnement COOL – 26 ANS*), - STAS (réseau urbain de Saint Etienne Métropole), - TCL (réseau urbain de la Métropole Lyonnaise), - SNCF (réseau ferroviaire, toutes directions confondues). OU COMBINÉ AVEC : - RÉSEAU SNCF - LIGNE(S) SCOLAIRE(S) ET/OU RÉGULIÈRE(S) | | | | | |
| POUR LES FAMILLES BÉNÉFICIAIRES DE LA TARIFICATION SOLIDAIRE | | QUOTIENT FAMILIAL | DANS LES DÉLAIS | | HORS DÉLAIS |
| <i>Joindre obligatoirement la copie de l'attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales du mois précédent.</i> | CATÉGORIE 1 | Inférieur à 400€ | 75 € | En 3 fois : 25 €, 25 € et 25 € | 105 € |
| | CATÉGORIE 2 | Entre 401€ et 680€ | 128 € | En 3 fois : 48 €, 40 € et 40€ | 158 € |
| | CATÉGORIE 3 | Entre 681€ et 750€ | 204 € | En 3 fois : 84 €, 60 € et 60€ | 234 € |

Pour les paiements en 3 fois, la majoration sera entièrement appliquée sur le 1^{er} versement qui sera donc augmenté de 30 €.

* L'abonnement STAR COOL – 26 ANS est valable sur l'ensemble du réseau STAR même hors période scolaire. Après établissement de la carte de transports par Roannais Agglomération, la famille doit se présenter à la boutique Point City, avec une photo d'identité, la pièce d'identité de l'élève et un justificatif de domicile de moins de 2 mois, et pour les parcours combinés, le bon de commande et la carte de transports Roannais Agglomération, pour faire établir la carte OÙRA ! Cet abonnement est valable sur 10 mois, avec deux mois gratuits supplémentaires (juillet-août) s'il est contracté avant le 30 septembre.